



VÉZINA NADEAU LABRE
TRANSITION ET GESTION DE CARRIÈRE

Au service de vos ambitions

Après avoir perdu son emploi...

Par **Fanny Smolsky, CRHA**

En cette période d'incertitude économique, de nombreuses personnes auront recours à des firmes ou à des consultants qui les accompagneront dans leur démarche de recherche d'emploi. Certains employeurs font appel aux services de firmes spécialisées en transition de carrière. Plusieurs programmes existent allant des ateliers de groupe, dans le cadre de licenciements collectifs, à des programmes individuels dont la durée varie en fonction de l'ancienneté et du poste occupé.

Dans la majorité des cas, les employés sont rencontrés sur les lieux de travail après l'annonce de la mise à pied, afin d'être soutenus et rassurés. Par la suite, ils ont droit à un accompagnement sur mesure qui répond aux besoins tels que la réflexion de carrière, l'établissement d'un bilan professionnel, la conception d'outils de mise en marché comme le curriculum vitae, les lettres de présentation et de remerciement. Sont aussi offerts des conseils sur l'identification du marché cible, la préparation aux entrevues, l'utilisation optimale de son réseau afin de maximiser l'accès aux postes sur le marché caché de l'emploi. Le conseiller peut aider l'individu dans son processus de négociation et faire un suivi afin de favoriser son intégration dans son nouvel emploi. Plusieurs firmes de transition offrent maintenant leurs services à des particuliers qui désirent se prévaloir des services d'un *coach* qui facilitera leur démarche.

Toutefois, ce ne sont pas toutes les entreprises qui offrent ce genre de service. Dans ce cas, il existe un vaste réseau de services offerts gratuitement. Par exemple, Emploi Québec propose plusieurs mesures et services d'aide à l'emploi allant de la formation de la main-d'œuvre, à des allocations pour la formation et à des subventions salariales pouvant aider au remplacement, en passant par des séances d'information sur le marché du travail, des rencontres avec un conseiller d'orientation, etc. Tous les renseignements sont disponibles dans la section *Service aux individus* du site <http://emploi.quebec.net>. On y trouvera aussi une multitude de renseignements sur le marché du travail.

Il existe également un réseau de centres de recherche d'emploi (CRE) présents partout au Québec et qui offrent des services en groupe tels que la formule Club de recherche d'emploi et Stratégies de recherche. Il est aussi possible d'y obtenir des services

individuels à la carte. Comme les services peuvent varier d'un CRE à l'autre, on peut se renseigner dans le site www.cre.qc.ca.

Pour sa part, le réseau des Carrefours Jeunesse Emploi (CJE) consacre ses activités à la clientèle des 16 à 35 ans. De nombreux services sont disponibles et peuvent varier d'une région à l'autre en fonction des particularités. Les principaux services touchent l'accompagnement à la recherche d'emploi, le retour aux études, le démarrage d'entreprise www.cjereseau.org.

Par ailleurs, on trouvera énormément de trucs et de conseils rédigés par des professionnels du milieu dans les sites de recherche d'emploi tels que Workopolis, Jobboom et Monster.

Il faut aussi savoir qu'il y a au-delà de trois cents firmes de recrutement dans la grande région métropolitaine, incluant les agences de placement et les firmes de recrutement de cadres et de professionnels. Une majorité d'entre elles ont leur site internet.

Enfin, le site de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec www.occoppq.qc.ca liste les nombreux endroits où les personnes qui désirent rencontrer un conseiller d'orientation peuvent le faire.

Bref, une période de transition peut être perçue positivement, car elle nous amène à réfléchir sur notre bagage professionnel, nos acquis et nos objectifs de carrière. Il faut profiter de ce moment et des ressources disponibles pour faire une réflexion et surtout pour trouver un emploi qui répondra à nos aspirations professionnelles.

Fanny Smolsky, CRHA, est conseillère chez Vézina Nadeau Labre.

Cet article a été publié dans le quotidien *La Presse* le 30 mai 2009